



**Deuxième séminaire des Conseils Municipaux des Enfants  
de la Métropole**

Didier SARTELET

Maire de Heillecourt

Vice-président de la Métropole du Grand Nancy

**Le Samedi 16 novembre 2019 à la Maison du Temps Libre de Heillecourt**

Chers enfants, chers jeunes élus, chers collègues,

C'est un réel plaisir pour la municipalité de Heillecourt, et le conseil municipal des enfants de notre ville, de vous accueillir à ce deuxième séminaire des conseils municipaux d'enfants de la Métropole.

Plusieurs personnalités, élus nationaux ou locaux, ont souhaité se joindre à nous dans cette démarche, et vous témoigner, ce faisant, leur amitié et l'intérêt qu'ils portent à vos actions citoyennes, dans chacune des villes que vous représentez.

Monsieur le Député Laurent Garcia,

Monsieur le Sénateur Jean-François Husson, très concerné par la thématique de ce séminaire et depuis longtemps,

Malika Dati, élue de Nancy et vice-présidente de la Métropole qui représente le Président André Rossinot.

Mesdames et Messieurs les Maires de vos communes,

Madame Marie-Agnès Rouillon, adjointe au Maire de Vandoeuvre et qui représente Stéphane Hablot.

Je vous fais part également des excuses du Sénateur Nachbar, du président du département, Mathieu Klein, du Maire de Villers les Nancy, François Werner.

Vos collègues de Villers-les Nancy, qui avaient participé l'an passé, regrettent de ne pouvoir assister à cette rencontre ce matin, car ils ont une autre manifestation propre à leur ville ce jour.

J'ai reçu également les excuses de Luc Binsinger, conseiller départemental.

Houdemont et Dommartemont n'ont pas de Conseil municipal d'enfants, Nancy a un conseil municipal de jeunes.

Les communes de la Métropole ici présentes sont :

- Essey-lès-Nancy
- Jarville-la-Malgrange
- Laneuveville-devant-Nancy
- Laxou
- Ludres
- Malzéville
- Maxéville
- Pulnoy

- Saint-Max
- Saulxures-les Nancy
- Vandoeuvre-les-Nancy
- Heillecourt

Je salue également les adjoints et les élus qui vous accompagnent et qui ont organisé avec Michèle Schwartz, adjointe à la politique de la Jeunesse de Heillecourt, et Céline Bourdot, cette manifestation, en définissant ses objectifs et son format.

J'accueille avec plaisir également une délégation du conseil municipal des enfants d'une ville aux limites de la Métropole, Dombasle-sur-Meurthe, et Karine Chevasu, conseillère municipale à la jeunesse, qui les accompagne dans cette démarche.

Merci aussi, pour leur présence, aux membres de l'Association Citoyenneté active 54.

Hier, j'ai préparé cette allocution et ce matin, j'entendais Benjamin Pavard à la radio qui disait : « quand le discours du coach est trop long dans les vestiaires, au bout de quatre à cinq minutes, nous les jeunes, on zappe ».

Alors ce matin, j'ai décidé de réécrire ce texte pour revenir à l'essentiel et surtout vous laisser vous poser les bonnes questions et y apporter vos réponses qui devraient conduire à la rédaction d'une charte environnement, développement durable, biodiversité, des enfants de la Métropole.

Le thème de ce séminaire « Ecologie, biodiversité, développement durable » me tient particulièrement à cœur, en tant que vice-président de la Métropole en charge de l'écologie urbaine et de la qualité environnementale.

La métropole du Grand Nancy a organisé plusieurs séminaires, sur le Plan local d'urbanisme métropolitain, avec tous ceux qui ont répondu à notre appel, et dont il est ressorti un élément essentiel, la qualité environnementale, prenant en considération fortement la nature en ville, les zones humides, les trames vertes et bleues, la lutte contre l'étalement urbain, la qualité de l'air.

Dernièrement, dans ces lieux, le 04 juin 2019 se déroulait un séminaire métropolitain sur la biodiversité, regroupant une centaine de participants, s'inscrivant dans le projet métropolitain et déclinant notamment l'axe « Métropole Nature ».

Une première analyse des propositions de ce séminaire a fait ressortir la biodiversité comme un pilier « transversal » de toutes politiques liées au cadre de vie avec des enjeux identifiés comme :

- L'urbanisme et la lutte contre la consommation d'espaces et contre l'artificialisation des sols
- L'aménagement de l'espace public par la végétalisation et la désimperméabilisation
- La gestion « écologique » de la ressource « eau » en ville et la valorisation des zones humides
- Le retour de l'agriculture urbaine.

Pendant des décennies, on a travaillé en fonction des urgences, certaines prenant le pas sur d'autres.

Il y a eu l'urgence emploi, contre le chômage, avec une politique industrielle et l'implantation de nombreuses zones d'activités et commerciales qui ont consommé, mais de façon parfois inévitable, des espaces de nature et de respiration.

Mais l'emploi reste une priorité.

Il en fut de même pour la politique de l'habitat pour combler un déficit de logements sur notre territoire. Mais n'a-t-on pas, à ces moments là, oublié que tous ces aménagements ont construit notre environnement sans peut-être prendre en considération un juste équilibre entre

ce besoin de logements, l'augmentation du parc automobile qui l'accompagne, et notre besoin de nature, d'espaces de respiration.

L'homme a besoin d'oxygène et d'une qualité de l'air constante, pour le préserver des maladies, notamment respiratoires ou cardiaques, car l'oxygène est notre combustible.

La végétation pour lutter contre les pollutions atmosphériques et réguler la chaleur ambiante.

Oui l'homme a aussi besoin de vivre dans une ambiance de chaleur adaptée à son organisme.

A la maison quand il fait trop chaud ou trop froid, on tourne le bouton du thermostat. Mais, voilà, la planète n'a pas de thermostat que l'on peut régler.

Vous le savez, notre seul isolant naturel est la couche d'ozone. Comment arrêter sa dégradation et limiter ainsi ce réchauffement climatique qui occasionne les périodes de sécheresse, la fonte des glaciers, la montée du niveau des océans, les inondations.

L'homme a besoin de nourriture et donc, entre autres, de terres agricoles de proximité, de vergers, de jardins, pour favoriser les circuits courts, réduire le réchauffement climatique, permettre l'absorption des pluies brutales ou des eaux de ruissellements provoquant des inondations.

Mais notre consommation est parfois mal évaluée et à l'origine de nombreux déchets qu'il faut ensuite éliminer.

Aujourd'hui, l'écologie urbaine, la préservation de la biodiversité, marquent chacun des dossiers de développement car il nous faut savoir respecter, pour nous-mêmes mais aussi pour tous nos descendants, une des définitions du développement durable qui consiste à dire qu'il faut permettre à chacun d'utiliser les ressources naturelles selon ses justes besoins tout en les préservant pour que les générations futures puissent elles aussi en bénéficier.

Nous parlons là aussi de l'urgence écologique, de l'urgence climatique. Travailler dans l'urgence n'est pas toujours un bon plan, même s'il convient de rattraper, si cela est possible, notre retard dans ce domaine.

En fait, ce que les hommes ne devraient jamais oublier, c'est que pour vivre bien, il faut vivre en harmonie avec son corps, avec son environnement. Il ne s'agit pas d'opposer les actions menées, mais au contraire d'assurer une complémentarité nécessaire entre le développement économique et l'emploi, la politique de l'habitat et la création de lien social, et la qualité environnementale. Ce sont bien là les trois piliers du développement durable.

Je terminerai mon allocution par ces propos de Mahatma Gandhi, repris par la Fondation Nicolas Hulot :

« Soyez vous-même le changement que vous voudriez voir dans le monde »

Nous vous souhaitons à tous une belle matinée, riche en idées et propositions, et des rencontres amicales entre vous tous, jeunes de la Métropole du Grand Nancy et de Dombasle.

Je passe la parole à Michèle Schwartz qui va présenter le déroulement de cette matinée. Merci de votre présence à toutes et à tous et bon travail.